

L'hon. M. Lesage: La coupe effectuée par l'*Eldorado Mining and Refining* ne porte que sur les arbres arrivés à maturité.

M. Hodgson: Ce travail se fait-il sous la surveillance de la Commission des parcs?

L'hon. M. Lesage: Bien sûr, sous la surveillance du ministère.

M. Hodgson: On ne fait pas de coupes exagérées?

L'hon. M. Lesage: Non, on procède selon les règles de l'aménagement forestier établies par la division des forêts. Nos fonctionnaires ne cessent de suivre les travaux. Il serait plus facile de discuter la question quand le budget des dépenses de cette division viendra sur le tapis.

M. Hodgson: En plusieurs endroits, le reboisement s'effectue au rythme de deux arbres pour un que l'on abat. Quelle méthode y suit-on?

M. le président: Le crédit est-il adopté?

M. Churchill: Je veux parler du parc national du mont Riding. Les chiffres fournis par le ministre laissent à penser que c'est le deuxième de nos parcs nationaux qui rapportent le plus. En lisant le rapport du ministère des Ressources et du Développement économique, comme on l'appelait alors, pour le 31 mars 1953, je note que ce parc a obtenu le deuxième rang au titre du nombre de personnes qui l'ont visité: en 1952-1953, 409,518 touristes s'y sont rendus.

Quand nous avons étudié, le 11 décembre dernier, la modification à la loi sur les parcs nationaux, j'ai discuté avec le ministre la nécessité d'établir une gare d'autobus au parc national du mont Riding, étant donné le grand nombre de visiteurs qui s'y rendent. J'ai alors préconisé l'aménagement d'une gare d'autobus. Le ministre a dit qu'il appartenait à la société d'autobus d'aménager une telle gare. Il a terminé en disant, cependant, qu'il examinerait cette question. Je me demande si le ministre y a songé depuis lors et s'il serait disposé à faire une déclaration à cet égard.

L'hon. M. Lesage: J'ai examiné cette question et ce que j'en puis dire aujourd'hui, c'est que plus je l'ai étudiée plus j'ai été convaincu que la ligne de conduite actuelle est la bonne: s'il faut construire une gare, cela appartient aux exploitants des autobus.

M. Churchill: Je n'en disconviens pas. Je soutiens qu'il faudrait aménager une gare d'autobus à cet endroit et, comme le ministère permet aux autobus d'entrer dans le parc, de circuler sur les routes du parc ou de stationner le long de ces routes, qu'il a

certain accordé certains avantages aux exploitants des autobus, il pourrait sûrement leur demander d'aménager des installations convenables pour ceux qui entrent dans le parc. Il vient un très grand nombre de gens par autobus, chaque année, dans le parc national du mont Riding et, ainsi que je l'ai mentionné en décembre (je regrette d'avoir à revenir là-dessus) il n'y a pas d'endroit convenable où loger les voyageurs. Ils doivent descendre dans une allée et il n'y a d'abri ni pour eux-mêmes ni pour leurs bagages, sauf l'atelier d'un garage. Il n'y a pas de salle de repos pour les voyageurs des autobus; En d'autres termes, il n'y a aucune installation de ce genre. La station d'autobus est remplacée par un poste d'essence, devant lequel on achète les billets. Les bagages et les voyageurs sont placés au centre du poste d'essence, où l'on exécute des réparations d'automobiles. Les jours de pluie, toutes les personnes attendant un autobus doivent se serrer dans cette enceinte afin de trouver un abri.

Cet état de choses est loin d'être satisfaisant. Il s'agit du deuxième parc national du Canada, par ordre d'importance, si l'on tient compte du revenu que rapportent les visiteurs. On y vient des provinces de l'ouest et des États-Unis. A certains points de vue, il est bien entretenu. Toutefois, le manque d'installations destinées aux voyageurs arrivant en autobus constitue une lacune lamentable. Ceux qui arrivent en automobile trouvent des endroits où aller, et peuvent se reposer dans leurs voitures; mais les voyageurs qui prennent l'autobus ne font l'objet d'aucune considération.

Je tiens à bien établir que les personnes préposées aux intérêts de la compagnie d'autobus fournissent, compte tenu de l'espace restreint dont elles disposent, un excellent service en ce qui concerne la vente des billets et l'organisation des voyages. Je signalerai également qu'il y a un terrain disponible pour l'aménagement d'une gare d'autobus. Je crois même qu'on l'a laissé vacant depuis bon nombre d'années dans l'espoir qu'une telle gare y serait aménagée. Comment s'y prendre pour obtenir cette gare? Je demanderai au ministre d'insister auprès des dirigeants de la compagnie d'autobus pour qu'ils fassent aménager une gare comportant des installations destinées aux visiteurs du parc.

L'hon. M. Lesage: Je vais leur adresser le hansard.

M. Churchill: Le ministre ne pourra pas se contenter de leur envoyer le hansard. Je suis bien sûr qu'il leur fera grand plaisir de lire les remarques que je formule en ce moment, mais je voudrais qu'on prenne des mesures plus efficaces. Si je me contente d'une